

PROJET PEDAGOGIQUE

2023/2024

Centre de loisirs
(Petites et grandes vacances)



SOMMAIRE

Introduction.....	p.3
I. Présentation de la structure.....	p.4
✚ Organisateur	
✚ Objet de la structure et besoins des familles	
✚ Période d'ouverture et horaires	
✚ Les locaux	
II. Projet éducatif, valeurs et objectifs.....	p.5
✚ Projet éducatif	
✚ Valeurs éducatives et objectifs pédagogiques	
✚ Evaluation du projet	
III. Fonctionnement général du centre de loisirs.....	p.6
✚ Le public accueilli	
✚ Lien avec les familles	
✚ Journée type	
✚ Activités et sorties	
IV. L'équipe d'encadrement.....	p.8
V. Les moyens financiers.....	p.9

Introduction : un projet pédagogique, à quoi ça sert ?

Le projet pédagogique est un document incontournable de tout accueil de loisirs et qui s'élabore en lien avec le projet éducatif du territoire. Il permet d'organiser et de structurer l'activité et doit être présenté lors des inspections et être à disposition des familles.

Ecrit par le directeur de la structure, idéalement en collaboration avec l'équipe d'animation, il explique de façon simple et claire la façon dont l'on souhaite accueillir les enfants : l'organisation mais aussi les principes et valeurs qui guident nos actions.

L'équipe pédagogique dispose ainsi d'un document de référence, dans le but de coordonner son action et de rester cohérent.



I. Présentation de la structure.

Organisateur

Organisme	Structure
Mairie de Saint Léger les Vignes 16 rue de Nantes 44710 SAINT LEGER LES VIGNES Téléphone : 02 40 31 50 32 Représenté par Patrick GROLIER Agissant en qualité de Maire	Service enfance 6 rue de Nantes SAINT LEGER LES VIGNES Téléphone : 02 40 05 40 34 e-mail : animation@slv44.fr Représentée par Laura PHILIPPEAU Agissant en qualité de Directrice

Objet de la structure et besoins des familles

Les familles qui résident à Saint Léger les Vignes disposent d'un revenu moyen supérieur à celui des familles des 24 communes de Nantes Métropole. Ces familles ont de fortes contraintes professionnelles (transports professionnels vers les pôles urbains, horaires contraints voire atypiques...) Elles ont donc de réels besoins en mode de garde et d'animation pour leurs enfants.

L'ALSH est un lieu de plaisirs et de loisirs qui permet aux enfants de répondre à leurs besoins pendant les périodes hors scolaires. L'enfant a besoin d'un cadre rassurant pour pouvoir évoluer en toute confiance. Ces temps doivent être réfléchis en amont afin de prendre en compte les besoins spécifiques des enfants (se divertir, rester au calme...) Ceux-ci sont déclarés auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS).

Période d'ouverture et horaires

Le centre de loisirs est ouvert sur toutes les vacances scolaires (hormis une semaine pendant les vacances de Noël et une semaine en août). Il peut y avoir des jours de fermeture si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant. Dans ce cas, les familles sont prévenues en avance. Les enfants peuvent être accueillis en journée complète ou en demi-journées, avec ou sans repas.

Horaires de l'accueil		
Type d'inscription	Matin	Après-midi
Journée complète	Arrivée : 7h30 – 9h30 Départ : 16h30 – 18h30	
Demi-journée sans repas	Arrivée : 7h30 – 9h30 Départ : 11h45 – 12h15	Arrivée : 13h30 – 14h Départ : 16h30 – 18h30
Demi-journée avec repas	Arrivée : 7h30 – 9h30 Départ : 13h30 – 14h	Arrivée : 11h45 – 12h15 Départ : 16h30 – 18h30

Les locaux

Plusieurs lieux sont disponibles pour accueillir les enfants et permettre des activités variées et de qualité dans des espaces adaptés.

La salle du centre de loisirs du « haut »	C'est une ancienne salle de classe qui a été mise à disposition du Pôle enfance. Elle accueille les enfants de moins de 6 ans. On peut y trouver différents espaces : coin dinette, bibliothèque, légo, dessin... Cette salle a un accès direct sur la cour de l'école.
La salle du centre de loisirs du « bas »	Cette salle accueille les enfants de 6 ans et plus. Elle dispose également de différents espaces : bibliothèque, légo, dessin, bricolage ... Elle donne accès sur la cour périscolaire qui a été agrandie.
Les cours extérieures	Les enfants peuvent aller jouer dehors, dans trois cours extérieures clôturées.
La salle de motricité	C'est une salle qui permet de faire de nombreux jeux de motricité, elle est équipée de matériel pour construire des parcours et faire des jeux.
La salle polyvalente	Elle est utilisée ponctuellement, notamment pour les grands jeux.
Le dortoir	C'est dans cette salle que les plus petits vont faire la sieste.
Le restaurant scolaire	Il s'agit de l'endroit où tous les enfants se retrouvent pour déjeuner.
Le complexe sportif	C'est la salle de sport où l'on peut se rendre à l'occasion d'activités sportives. Elle est équipée de buts de foot, de paniers de basket et de tapis.
Le Chai Gallais	C'est un lieu de spectacle, il est équipé d'une petite scène.
Le parc de la Rive	C'est un lieu qui bénéficie d'un grand espace de verdure, un parcours de santé et des structures de jeux. Les enfants y vont pour faire de grands jeux en extérieur.

II. Projet éducatif, valeurs et objectifs

Projet éducatif

Le projet pédagogique fait écho aux valeurs éducatives inscrites dans le projet éducatif du territoire, initié par la collectivité, en accord avec tous les acteurs éducatifs. Il se décline en trois objectifs :

Favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux et promouvoir l'écocitoyenneté

Accompagner les enfants dans leur apprentissage éducatif, artistique, culturel tout en favorisant le vivre-ensemble.

Améliorer l'accueil des enfants et l'implication des partenaires du territoire.

Valeurs éducatives et objectifs pédagogiques

Objectifs PEDT	Objectifs opérationnels (actions)
Favoriser la prise en compte des enjeux environnementaux et promouvoir l'écocitoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la rénovation des espaces extérieurs, en respectant l'inspiration « cours verts » et en impliquant les enfants. Organiser des projets autour des thèmes environnementaux Sensibiliser les enfants à la gestion des déchets
Accompagner les enfants dans leur apprentissage éducatif, artistique, culturel tout en favorisant le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> Apporter aux enfants un cadre cohérent par la mise en place concertée et le respect de règles mutualisées sur tous les temps d'accueil de l'enfant Développer la mise en place d'activités sur le temps méridien Promouvoir et valoriser l'autonomie des enfants Favoriser l'éveil au goût
Améliorer l'accueil des enfants et l'implication des partenaires du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'avis des enfants dans les différentes instances Favoriser la stabilité de l'encadrement sur le temps extrascolaire en améliorant les conditions de travail et la reconnaissance des animateurs Impliquer les acteurs locaux à travers différents projets éducatifs

Ces valeurs sont tirées du projet éducatif du territoire 2023-2026.

Evaluation du projet

L'évaluation du projet pédagogique se fait tout au long de l'année. Nous questionnons régulièrement nos pratiques afin de déterminer si elles sont en corrélations avec nos objectifs. Cela nous permet de nous réajuster et d'apporter des modifications dans le but de répondre au maximum aux besoins des familles. Pour réaliser cette évaluation, on peut procéder de deux façons :

- Avec les enfants, de manière collective, en les questionnant sur leur ressenti.
- Avec les animateurs et la directrice en faisant des bilans réguliers.

III. Fonctionnement général du centre de loisirs

Public accueilli

Tous les enfants de la commune qui ont entre 3 et 11 ans sont accueillis au centre. Ils sont divisés en plusieurs groupes dans les différents espaces afin de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âges.

Lien avec les familles

Nous pouvons communiquer avec les familles via le portail famille. Il est également possible d'échanger par mail. Nous sommes également en contact lors de divers événements organisés par la structure ou par l'APE (fête de fin d'été, fête de l'école, carnaval...)

Journée type

Horaires	Ce que font les enfants	Ce que font les animateurs
7h30 – 9h30	Arrivée échelonnée des enfants et temps libre	Arrivée échelonnée des animateurs Accueil des familles et récolte des différentes informations auprès des parents
9h30 – 12h15	Mise en train Temps d'animations : Participations aux activités proposées, temps libre, préparation au repas.	Ils sont à disposition des enfants, proposent et conduisent des animations, et répondent aux envies des enfants.
12h15 – 13h30	Repas pour tous les enfants	Ils mangent avec les enfants et créent de bonnes conditions pour l'échange et la convivialité entre tous les enfants.
13h30-14h	Temps calme Sieste pour les plus petits (jusqu'à 15h30)	Ils sont avec les enfants et veillent à maintenir de bonnes conditions pour un temps calme (chuchotements, jeux calmes) afin que les enfants se reposent.
14h – 14h30	Temps libre	Ils sont à disposition des enfants et préparent leurs activités
14h30 – 16h	Temps d'activité Temps libre	Ils proposent des activités variées ou répondent aux envies des enfants
16h-16h30	Préparation du goûter Goûter Rangement du goûter	Ils préparent le goûter avec les enfants Ils profitent de ce temps pour échanger avec les enfants sur la journée et sur leurs envies
16h30 – 18h30	Accueil du soir Départ échelonné	Ils accueillent les familles et échangent sur la journée

Activités et sorties

Tout au long des vacances, l'équipe d'animation propose des activités diverses et variées afin de permettre aux enfants de développer leurs compétences, leur créativité et de leur faire découvrir de nouvelles choses.

Voici quelques exemples d'activités :

- Création d'objet de décoration (cadre photo, pot à crayon, mobiles...)
- Sports divers : foot, basket, tennis...
- Des grands jeux : Koh Lanta, chasse aux trésors, quizz musical...
- Préparation de spectacle : chant, danse, sketch...

L'équipe d'animation propose également diverses sorties :

- Randonnée à vélo
- Sortie dans des parcs de loisirs (Légendia Parc, Défi Nature...)
- Grande sortie de l'été (en 2022 : Océarium du Croisic)
- Piscine (partenariat avec Aquavignes à St Léger les Vignes)

IV. L'équipe d'encadrement

Le Maire : Patrick GROLIER

Elue affaires scolaires, ALSH et médiathèque: Isabelle PITEUX

Rôle de la directrice	Rôle de l'adjointe
<p>Sous l'autorité du Maire, la direction assure une responsabilité hiérarchique auprès de l'adjoint de direction et de l'équipe d'animation</p> <p>Laura PHILIPPEAU Diplômée du BAFD et du BAFA</p> <p>Elaboration, suivi et évaluation du P.E.D.T Coordination des acteurs locaux Garant de la mise en œuvre des projets du service enfance Création d'outils pédagogiques Répartition du budget en fonction de la somme allouée par la municipalité Elaboration des projets pédagogiques en lien avec l'adjointe Réalisation de bilans et évaluations réguliers (CAF, municipalité, DDCS)</p> <p>Gestion de l'administration des différents services (inscriptions, réclamations, facturation, déclarations, pointage, mise en place du quotient familial ...) et mise en place des documents de fonctionnement (règlement, dossier d'inscription, déclaration TAM, attestation de fonctionnement CAF...)</p> <p>Accueil des familles (mise en place de réunion, entretien avec ou sans RDV) Accueil des parents ayant un enfant handicapé, en situation difficile, P.A.I. Relation avec les associations, les services sociaux et culturels Relation avec la CAF, inspection académique, l'école et la DDCS Conduite des projets des structures Veille à la sécurité des usagers, au respect des locaux et du matériel Veille au respect de la réglementation au sein de la structure</p> <p>Organisation des structures en fonction des choix politiques Relation étroite avec l'élue enfance/jeunesse, force de proposition</p>	<p>Sous l'autorité de la direction, l'adjoint de direction assure une responsabilité fonctionnelle auprès de l'équipe d'animation.</p> <p>Coralie LANCELOT Diplômée MMEEF1, BAFA</p> <p>Elaboration du projet pédagogique ALSH en lien avec la directrice Réalisation de supports de communication ALSH Participation au comité de pilotage PEDT</p> <p>Création d'outils pédagogique Suivi du budget Commande de matériel</p> <p>Elabore avec l'équipe le planning d'activités des vacances Assure la diversité des propositions d'activités à destination des enfants Assure l'animation du projet centre de loisirs Animation auprès des enfants de 2 ans et demi à 12 ans Veille à la sécurité des usagers, au respect des locaux et du matériel Veille au respect de la réglementation au sein de la structure Contact avec les familles Travail en étroite collaboration avec la directrice sur les orientations d'équipe (planning d'animation, projet...) Relai auprès des enseignants</p> <p>Application des politiques locales</p>

Animation

Sous l'autorité du Maire, la direction et l'adjoint de direction, l'animation assure une responsabilité fonctionnelle auprès des enfants.

Patricia Ollivaux, diplômée BAFA

Angélique Da Silva, diplômée BAFA

Claudine Alzon, BAFA en cours

Jocelyne Billon, BAFA en cours

Gwendal Menet, diplômé BPJEPS

Laetitia Ballard



Rôle de l'animateur

- ✓ Accueillir, en toute sécurité, les enfants et conduire des animations dans le cadre de l'ALSH.
- ✓ Etre responsable d'une action pédagogique (responsable de la communication, responsable des gouters, assistant sanitaire...)
- ✓ Etre garant de la sécurité physique et morale de chaque enfant.
- ✓ Concevoir, animer et évaluer des actions pédagogiques.
- ✓ Encadrer les enfants dans la réalisation de leurs projets

V. Les moyens financiers

L'Education nationale

La caisse des allocations familiales

*Les partenaires
institutionnels*

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la
Cohésion Sociale (DRDJSCS).
